

La SemOp, 3 ans après : retours d'expérience et pistes de développement



Mardi 5 décembre 2017 Maison de la Chimie, Paris 7^{ème}

Programme

9h00 **Accueil des participants**

9h30
Ouverture des travaux et présentation des principales caractéristiques de la SemOp

Par **Jean-Marie SERMIER**, Député du Jura, pour la SemOp Doléa

10h
SemOp, quelle appropriation par les élus ?

Trois ans après la loi et deux ans après les premières créations, les collectivités porteuses de projet témoignent et échangent autour des enjeux clés :

- motivation à la création d'une SemOp
- négociation avec les candidats
- gouvernance de la SemOp

Avec la participation de :

Jean-Marie SERMIER, Député du Jura, pour la SemOp Doléa

Alexandre VINCENTET, Maire de Rillieux-la-Pape, Président de la SemOp du Loup-Pendu

Benoît MERCUZOT, Adjoint au maire d'Amiens, délégué aux Finances, Président de la SemOp Amiens Energie

11h30
SemOp, quels retours d'expérience des actionnaires ?

La SemOp permet de concilier la maîtrise publique et l'expertise d'un ou de plusieurs actionnaires opérateurs. Les actionnaires de SemOp échangent sur :

- les relations avec la collectivité territoriale actionnaire
- le fonctionnement opérationnel de la SemOp (contrats et personnels)
- le partage et le financement des investissements
- le rôle et le positionnement des tiers financeurs

13h Déjeuner

14h30
SemOp, quel diagnostic des experts ?

Les experts juridiques et financiers conseillent les collectivités dans l'élaboration de leur projet. Ils échangent autour du rôle de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, et notamment :

- des éléments constitutifs de l'appel d'offres
- du partage et de la répartition des risques
- de la rémunération du capital
- de l'évolution du capital sur la durée du contrat
- du sort des actif et passif lors de la dissolution

16h00
Fin des travaux